

p. 20

Vœux du maire

Carnaval

ETUIE actualités





Le bois de Bayler sous la neige Crédit photo : Thierry VIGNOLLES

Syndicat DECOSET

Travaux aux déchèteries de Grenade et Cornebarrieu

Depuis le mois de janvier et pour au moins 4 mois, le syndicat DECOSET va effectuer des travaux de remise en état, en conformité et en sécurité, sur les déchèteries de DECOSET afin d'optimiser l'organisation, l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents.

L'accueil des usagers sera maintenu sur toutes les déchèteries pendant toute la durée des travaux. Cependant, des perturbations ponctuelles sont à prévoir.

Aussi, nous vous encourageons à consulter régulièrement le site internet :

www.decheteries-decoset.info

sur lequel les informations concernant les éventuelles perturbations seront quotidiennement actualisées en fonction des travaux.

le mot du maige

Le maire, Bernard Tagnères, lors de son discours



a cérémonie des vœux du 6 janvier dernier a permis à près de trois cent personnes de se retrouver autour d'une galette et du verre de l'amitié. Les associations et la municipalité organisent et veillent au bon déroulé de ce moment qui, au-delà des discours, se veut un moment convivial et amical.

Les associations par leur travail constant œuvrent chaque jour pour, bien sûr proposer leurs activités mais aussi créer et entretenir du lien social qui est si important pour tous. En ce début de nouvelle année, la crise est toujours là et ce lien social est la force qui nous permet de mieux vivre le quotidien, qui donne du sens à la vie de tous les jours, qui lui donne cette humanité dont nous avons tous tant besoin.

Au moment des fêtes nous nous rapprochons tous de ceux qui nous sont chers et de ceux qui nous entourent. Et si nous nous disions, pour cette année, qu'il serait bien que chacun continue cet effort, parler simplement avec son voisin, échanger quelques mots avec une voisine, c'est aussi comme cela que se construit le lien social et que nous pourrons limiter les effets d'isolements.

Bernard TAGNÈRES. Maire de Merville

Enquête publique du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 25 janvier 2013, le maire de Merville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Michel CABANILLAS demeurant 67, bis avenue de Lespinet 31400 TOULOUSE a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur et M. Michel MARBEHAN demeurant 19, rue Aristide Maillol 31700 BLAGNAC.

L'enquête se déroulera à la mairie de Merville du vendredi 15 février au vendredi 15 mars 2013 aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- Vendredi 15 février de 15h à 17h
- Lundi 25 février de 14h à 16h
- leudi 07 mars de 14h à 16h
- Vendredi 15 mars de 14h à 16h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie et, le cas échéant, selon les moyens de communication électroniques indiquées dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête. À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le maire, Par délégation **Patricia OGRODNIK** Adjointe déléquée à l'urbanisme

SCOLARITÉ

Sectorisation du collège d'Aussonne

Le Conseil Général de la Haute-Garonne, dans le cadre de ses compétences, a lancé une réflexion dans l'objectif de désengorger le collège d'Aussonne actuellement en sureffectif.

e département s'oriente vers la répartition des élèves de Merville sur 2 sites :

- Le collège de Grenade,
- Le collège d'Aussonne.

La commune, à la demande des associations APEM et OPTIMUM, a demandé au Conseil Général qu'une concertation, dans le cadre d'une réunion publique, soit

organisée avec les familles concernées pour :

- donner toutes les informations utiles,
- préciser les modalités de la nouvelle organisation.

Dans l'attente d'une réponse du Conseil Général, vous pouvez consulter le site de l'APEM : http://apem31.wordpress.com/accueil/

EMPLOI Création d'emplois d'avenir

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion ordinaire du 25 janvier 2013 a approuvé la création de 3 emplois d'avenir.



eux-ci sont destinés aux secteurs suivants :

- enfance jeunesse,affaires scolaires,
- ------
- service technique.

Ces contrats s'inscrivent dans la démarche de la lutte contre le chômage engagée par le gouvernement et s'adressent aux jeunes de moins de 25 ans, sans qualification. Les conditions d'éligibilité à ce dispositif sont les suivantes :

Pour la commune :

- Définition du nombre d'emplois à créer et délibération du Conseil Municipal,
- Montage d'un dossier auprès de Pôle Emploi ou auprès d'une Mission Locale,

- Recrutement,
- Mise en place d'une formation qualifiante en faveur du jeune recruté.

Pour le jeune :

- Avoir moins de 25 ans au moment du recrutement,
- Etre non-diplômé,
- Possibilité de dérogation pour les jeunes ayant les diplômes de 1^{er} degré (Brevet des collèges, CAP, BEP...).

Si vous habitez la commune et que votre profil correspond aux éléments exposés ci-dessus, vous pouvez appeler la mairie au **05 62 13 41 00** pour obtenir les renseignements sur les modalités de recrutement.

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Trois employés à l'honneur

Le vendredi 14 décembre, lors de la soirée de Noël du personnel, le maire Monsieur Bernard TAGNÈRES, a remis à 3 employés de la collectivité: **Corinne CENDREAU** (service scolaire), **Nadine QUESADA** (service comptabilité) et **David RICCO** (service technique), la médaille de rigueur et le diplôme l'accompagnant, pour les 20 années passées au sein de la mairie de Merville.

■ Vendredi 1er février

 Assemblée Générale du Comité des Fêtes, 21h,
 1er étage Espace JOUVION

■ Samedi 2 février

- Loto des 3 Sociétés, **21h,** salle polyvalente

Lundi 4 février

Loto du Club Arc-en-ciel,
 14h30, salle Joseph BON

■ Mardi 5 février

 Exposition et découvertes de jeux avec l'Autan et l'Harmattan, 19h30, salle du 3^{ème} âge

- Apéro Culturel « Jeux et cultures du monde », **20h30**, **salle 3**^{ème} **âge**

📕 Jeudi 7 févrie

 - Assemblée Générale de la Chorale Paroissiale, 21h, salle 3^{ème} âge

■ Vendredi 8 février

 Assemblée Générale du Comité de Jumelage, 18 h, salle Joseph BON

■ Samedi 9 février

Loto du Comité des Fêtes,
 21h, salle polyvalente

■ Lundi 11 février

- Assemblée Générale AMCAPLA 20h30, salle du restaurant Safran et Basilic

🛮 Mardi 12 février

- Réunion publique « Les déchets dans le réseau », 19 h, salle Joseph BON
- Rencontre citoyenne SEL avec BVAM, **21h**, **salle du 3**^{ème} **âge**

Mercredi 13 février

- Concours de belote du Club Arc-en-ciel, 20h30, salle Joseph BON

Assemblée Générale de l'ACVE,
 21h, salle des fêtes de la mairie

■ Dimanche 17 février

 Soirée Musique et contes avec l'Autan et l'Harmattan,
 17h à 19h, salle du 3ème âge

■ Samedi 23 février

(à confirmer)

- Loto des 3 Sociétés, **21h,** salle polyvalente

■ Dimanche 24 février

- Aéromodélisme, salle polyvalente

Mercredi 27 février

- Concours de belote du Club Arc-en-ciel, 20h30, salle Joseph BON

■ Dimanche 3 mars

- Banquet de la chasse, 12h, salle polyvalente





Vœux du maire 2013

Le dimanche 6 janvier, le maire, Bernard TAGNÈRES, le Conseil Municipal et les présidents des associations de la commune, ont souhaité leurs meilleurs vœux aux mervillois, en présence de M. Didier CUJIVES Président du Pays Tolosan, à la salle polyvalente. M. le Maire a tenu à remercier l'ensemble des présidents des associations pour leur implication quotidienne dans la vie de la commune. Il a ensuite donné la parole au président des associations des Anciens Combattants et de « Un siècle de vie à Merville », M. André SIMON, qui représentait aussi l'ensemble des associations présentes ce jour-là et qui ont offert les galettes à cette occasion. M. André SIMON a remercié la municipalité pour son implication auprès des associations et s'est également adressé aux mervillois et mervilloises, nouveaux et anciens et leurs enfants pour leur présenter la trentaine d'associations de la commune.

Discours de M. le maire

esdames, Messieurs, je vous remercie de votre présence pour cette cérémonie des vœux du Conseil Municipal et des associations.

« Je tiens à saluer les Conseillers Municipaux Enfants et Jeunes, M. Didier CUJIVES, Président du Pays Tolosan et Conseiller Régional, représentant ici M. Martin MALVY et excuser M^{me} Véronique VOLTO, Conseillère Générale de notre canton de Grenade et M^{me} Françoise IMBERT, Députée de la 5ème circonscription qui n'ont pas pu se joindre à nous.

Je tiens à saluer particulièrement tous les présidents d'association présents aujourd'hui sur l'estrade et tous les bénévoles qui donnent tout au long de l'année de leur temps pour faire vivre notre village. Tous les jours, ils sont présents pour faire vivre leur club sportif ou culturel, tous les jours ils font partager leur passion, leur savoir et cela sans en attendre rien en retour. Ils méritent tous vos applaudissements. Comme chaque année, un d'entre eux a la charge de vous passer un message au nom de ses pairs. Cette année, c'est un "petit nouveau" qui a été choisi, je laisse la parole à M. André SIMON ».

« Merci André, merci pour ce message et merci pour ton dévouement pour Merville.

Depuis maintenant plusieurs années nous parlons de l'avancement des travaux du SCoT. Cette année, une étape majeure a été franchie, en juillet 2012 le SCoT du Nord toulousain a été approuvé. À travers la validation de ce Schéma de Cohérence Territoriale, les 63 communes constituant le SCoT du Nord Toulousain ont écrit ensemble les pages de leur avenir. Du canton de Cadours au canton de Verfeil en passant par ceux de Grenade, de Fronton et de Villemur, 63 communes ont travaillés ensemble pendant 6 années pour définir les orientations de développement de notre territoire.

Durant six années de consultation, de diagnostic, un travail de fond et des réunions de concertations se sont tenues avec les différents acteurs du territoire dans tous les bassins de vie. Aujourd'hui le fruit de ces travaux sont retranscrits dans 2 documents officiels, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Ces documents, établis donc dans la plus grande concertation, définissent pour la période d'ici à 2030 et pour chacune des communes membres, les orientations d'aménagement et de développement que ce soit en matière d'urbanisme, de logement, de développement économique, de déplacement ou de préservation des espaces naturels ou agricoles.

Au regard des diagnostics réalisés et des perspectives d'arrivée de nouveaux habitants, notre territoire du Nord Toulousain qui comptait en 2010, 87 500 habitants sur les 63 communes devrait en compter en 2030 autour de 122 000, soit une progression de 35 000 habitants. 35 000 habitants dont le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT fixe la répartition.



Ceci se traduit pour Merville par une prévision de population en 2030 de 6800 habitants. Aujourd'hui, au 1er janvier 2013, la population officielle de Merville est de 4850 habitants. Cela signifie donc que pour que Merville remplisse le contrat qui lui a été confié lors de l'élaboration du SCoT, nous devrons accueillir 2000 habitants en 20 ans donc 100 par an ce qui est la moyenne que nous réalisons déjà depuis quelques

années. Pour conclure sur ce point, la population de Merville continuera à croitre régulièrement, mais il n'y aura pas d'explosion de la démographie.

Si le SCoT prévoit la répartition des nouveaux arrivants sur le territoire, il encadre également le développement économique. Le positionnement de Merville entre le débouché du futur pont sur la Garonne et le prolongement de la D902 fait de notre commune un territoire à très fort potentiel économique. Le SCoT a donc défini la zone d'activité de Merville comme zone d'envergure d'activités spécialisées d'intérêt métropolitain.

La ZAC de la Patte d'Oie et son extension de 120ha sont donc, pour tout notre territoire, un enjeu majeur pour le développement de l'activité économique et de l'emploi. Mais comme chacun le sait, cette zone aujourd'hui n'est pas libre de toute construction. Aussi, en collaboration avec la Communauté de Communes qui est le porteur du projet, nous avons organisé au début de l'hiver une réunion publique pour répondre aux questions légitimes que pouvaient se poser les riverains. Un état d'avancement du projet a également été présenté. Lequel se résume aujourd'hui à la désignation

mi-novembre du cabinet chargé des études préalables. Le projet n'en est donc aujourd'hui qu'à ses balbutiements et la fin d'aménagement de la zone n'est pas envisagée avant une bonne quinzaine d'années.

Comme je viens de les mentionner, je vous dirais deux mots sur les projets du pont et du prolongement de la D902.

Pour le pont, une nouvelle règlementation oblige le Conseil Général à reprendre les études d'impacts sur l'environnement, le tracé, lui, ne change pas.

En ce qui concerne le prolongement de la D902, le tracé envisagé doit être modifié pour être rendu cohérent avec l'implantation du futur Parc des Expositions d'Aussonne. En fonction des modifications engendrées, certaines études seront également à reprendre.

Donc pour ces 2 projets, les échéances sont aujourd'hui difficiles à avancer avec précision.

Avant de parler des actions menées en 2012, je souhaiterai également vous parler du **projet de modification de la carte scolaire pour nos collégiens.** Comme vous le savez, aujourd'hui, les enfants de Merville sont affectés au collège d'Aussonne qui accueille également les enfants d'Aussonne et de Daux.

À la rentrée 2012, ce sont 776 collégiens qui ont été accueillis dans ce collège et les projections du Conseil Général pour la rentrée 2013 portent ce nombre à 788. Ceci est bien au-delà des capacités du collège.

Le Conseil Général s'est donc livré à un redécoupage de la carte scolaire pour pouvoir mieux équilibrer le remplissage des collèges du secteur. En effet, si les collèges de Aussonne et Grenade sont saturés, ceux de Cadours et Pibrac sont en sous-effectif.

Ceci donnera donc lieu à la rentrée 2013 à un grand jeu de chaise musicale sur tout le secteur. Saint-Paul/Save qui était affecté à Grenade ira désormais à Cadours, Montaigut qui était également affecté à Grenade ira à Pibrac et Merville qui était donc affecté dans sa totalité sur Aussonne se retrouvera partagé en deux.



Une ligne passant par la route des platanes, la rue Pouvillon et la route de Guinot déterminera le collège d'affectation. Les enfants domiciliés au nord de cette ligne iront sur Grenade, ceux situés au sud iront sur Aussonne.

Ceci n'est aujourd'hui qu'un projet qui doit être validé en février et c'est bien entendu le Conseil Général qui informera officiellement les familles en temps voulu.

Venons-en maintenant à ce qui s'est passé sur Merville en cette année 2012.

Un point marquant de cette année, est la mise en service de notre nouvelle station d'épuration. Avec une capacité de 7000 équivalent habitant cette station, si on fait le lien avec les évolutions évoquées précédemment, nous permettra de faire face à nos besoins pour les prochaines décennies. Voici une question qui devrait être régler pour un bon bout de temps.

Sur le projet de réserve foncière de la plaine de Lartigue, nous avons réalisé l'acquisition de 7,5 Ha sur les 17 prévus. Pour 9 des 10Ha restants nous avons repris les négociations avec les plus gros propriétaires afin obtenir de meilleures conditions d'achat et nous avons bon espoir d'aboutir rapidement. Dans les mois qui viennent nous lancerons une concertation pour définir les besoins en équipement et pour pouvoir travailler sur la définition d'un projet d'aménagement de cette zone.

Nous sommes également devenus propriétaires pour l'euro symbolique d'une parcelle que nous avons appelée **Zone verte de l'Arche.**

Cette zone située à l'entrée est du village, le long du ruisseau de Lartigue, nous permettra de réaliser à travers un cadre très agréable, la jonction entre le piétonnier de la Tuilerie et celui de Lartigue, avec possibilité grâce à un cheminement transverse de rejoindre directement la place du Château. Nous consultons actuellement les services spécialisés pour savoir ce que nous avons le droit de faire sur cette zone qui est un espace boisé classé. Ensuite viendra le temps de la concertation, ici aussi, pour en déterminer le devenir.

Parlons maintenant un peu de 2013.

Notre ambition est de faire de 2013 une année de préparation aux années futures. Cela veut dire que cette année doit avant tout être une année de remise à niveau de notre patrimoine.

Comment se lancer dans de nouveau projet de construction alors que nos bâtiments communaux et nos monuments ont tous besoin d'un coup de neuf.

À commencer par cette salle (Ndlr : polyvalente) dont les menuiseries extérieures donnent des signes de fatigue. Et que dire de la salle des fêtes de la mairie dont les portes ne ferment même plus, que dire de l'état du monument aux morts, de la façade de l'hôtel de ville, du christ et de la vierge devant l'église et bien sûr de l'église elle-même ?

Deux mots sur l'église: la fermer une semaine avant Noël n'a pas été une décision facile à prendre. Mais c'était une décision de raison. Il faut maintenant tout faire pour rendre le plus rapidement possible ce lieu à ses utilisateurs. Cela passe forcément par le renforcement du plafond, donc par des travaux lourds.

Nous attendons aujourd'hui des devis mais nous n'avons aucune idée ni du prix ni du temps que prendront les travaux. Et je me refuse à opter pour une solution de mise en sécurité par le moyen d'un filet de protection qui, certes, nous permettrait de rouvrir l'église dans un délai assez bref mais nous mettrait encore et toujours dans une position attentiste par rapport à une solution définitive.

Préparer les années futures, c'est aussi anticiper. Nous construirons donc 2 salles de classes supplémentaires à l'école élémentaire, ce qui nous permettra de faire face aux besoins de l'école pour plusieurs années.

Alors, débarrassés de ces questions, nous pourrons agir plutôt que réagir.

Aussi, en parallèle à la concertation avec les associations sportives pour la définition du projet de la plaine de Lartigue, nous solliciterons un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour nous aider à définir quel type de salle multiculturelle répondrait aux besoins de Merville.

Nous serons alors à même de prioriser nos projets pour répondre au mieux aux besoins de notre commune ».



Je vous souhaite mesdames et messieurs une excellente année 2013.



Suppression des autorisations de sortie du territoire pour mineurs

A partir du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire, individuelles délivrées par les mairies, ou collectives délivrées par les préfectures, ne seront plus nécessaires pour quitter la France.

ATTENTION

Prospection téléphonique

Depuis quelques temps, certains de nos administrés reçoivent des appels téléphoniques de prospecteurs laissant entendre que tout Merville est située en zone inondable. Cette information est bien entendue erronée, hormis aux abords de la Garonne. Ces prospecteurs demandent à se rendre chez nos administrés afin de les rencontrer et prétendent être autorisés par la mairie à effectuer ces visites.

> Soyez donc vigilants vis-à-vis de ces personnes qui n'ont aucune autorisation de la mairie à se rendre à votre domicile.

Le repas à l'Espace JOUVION n mineur français se déplaçant seul pourra voyager dans l'Union européenne avec un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport). Pour les pays hors Union Européenne, un passeport reste, dans la plupart des cas, obligatoire.

Certains pays de destination imposent parfois des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique «conseils aux voyageurs». Parallèlement, un dispositif renforcé permet d'assurer la protection des mineurs par une procédure judiciaire et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence :

• Une interdiction de sortie du territoire (IST) peut être décidée par le juge aux affaires familiales (JAF) ou le juge des enfants. Lorsqu'elle est prononcée par le JAF, elle peut être levée temporairement par les parents (par exemple pour un voyage scolaire). Aucune formalité particulière n'est nécessaire lorsque les deux parents accompagnent l'enfant dans son voyage. En revanche, si l'enfant voyage avec l'un de ses parents, l'autre doit avoir donné son autorisation ; si l'enfant voyage sans ses parents, chacun des parents doit avoir donné cette autorisation. Dans ces cas, la décision parentale de levée temporaire de l'IST est recueillie, sur présentation personnelle, par un officier de police judiciaire de la police ou de la gendarmerie nationale, au plus tard 5 jours avant le départ.

• En cas d'urgence et face à un risque avéré, l'un des parents peut s'opposer à la sortie du territoire de son enfant mineur. A cette fin, il peut présenter une demande d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire en s'adressant à la préfecture (ou, en dehors des heures ouvrables, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie). Sa demande est examinée par le préfet qui peut décider de son application immédiate pour une durée maximum de quinze jours. Si le parent n'avait pas saisi la justice auparavant pour obtenir une IST, le préfet qui a accordé l'OST saisit le procureur de la République aux fins d'engager la procédure judiciaire.

SIVU RIVAGE

une fin d'année gourmande et de partage au centre social du SIVU Rivage

A la fin du mois de décembre, les adhérents des ateliers de Merville et de Launac se sont retrouvés autour de deux repas partagés. Chaque adhérent a confectionné le met de son choix et a fait découvrir son imagination et ses talents culinaires.



Les adhérentes et l'équipe du SIVU au repas de Launac ur des tables joliment dressées, des bouchées apéritives et festives attendaient les convives pour les très attendus repas partagés. A Launac ou à Merville, les papilles se sont éveillées à la vue des spécialités préparées. Puis le moment de goûter est venu... on a savouré, on

s'est régalé! Ce moment privilégié fut aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux venus, de revoir les anciens et bien sûr de partager des secrets de recettes. Des saveurs ibériques à Launac aux traditionnelles à Merville, le plaisir fut entier. Cette incursion gustative, sollicitée par les adhérents du centre social, a connu un véritable succès. Chacun a participé comme

il le souhaitait, que ce soit dans la préparation de petits plats, dans le désir de faire connaître de nouvelles associations gustatives ou encore dans la confection de cadeaux pour les adhérents!

ANU RIVAGA

Hélas, tout a une fin mais l'enthousiasme des participants a pris le dessus avec la promesse de renouveler l'expérience dès que possible.



URBANISME

Du nouveau pour le service

Depuis le début de l'année, l'instruction des permis de construire de notre commune a été confiée au nouveau service Urbanisme de la Communauté de Communes, s'inscrivant ainsi dans une mutualisation de services pour les 13 communes de Save & Garonne.

Cependant, seule l'instruction technique a été déléguée. Notre commune conservant la compétence "urbanisme" et notamment la signature des actes par M. le Maire ou son adjointe M^{me} Patricia Ogrodnik.

M^{mes} Magalie LAFABREGUE et Laurence DAMINATO sont les agents territoriaux rattachés à ce service dans les locaux de Grenade en étroite collaboration avec les agents de chaque commune pour le transfert des dossiers et l'information.

Dans notre commune, nos agents en place sont :

Patricia ELLIOT, agent de la collectivité depuis 2008 qui vient de rejoindre le service Urbanisme, suit les formations nécessaires pour répondre au mieux aux attentes des Mervillois.

Eric SEGUIN, agent de la collectivité depuis 2007 qui était au service Urbanisme depuis le 20 février 2012, avec une spécification sur les demandes de Certificats d'Urbanisme.

Sous la direction de M^{me} **Yvonne ANJOUBAULT**, directrice générale des services, ils réaliseront les instructions des permis en collaboration avec le service de la CCSG pour les permis déposés depuis le 1^{er} janvier 2013. En ce qui concerne les permis déposés avant cette date, l'instruction restera en interne en mairie.



Patricia ELLIOT

Eric SEGUIN

Commission Urbanisme



Nous continuerons à accompagner les Mervillois sur leurs différents projets de construction et resterons à leur disposition pour répondre à leurs demandes soit par téléphone soit sur rendez-vous.

Nous remercions vivement les agents qui étaient en place jusqu'ici, Virginie et Lydie qui ont choisi de nouvelles orientations professionnelles et leur souhaitons de la réussite dans leurs nouveaux projets.

Les membres de la commission "Urbanisme", de gauche à droite : Colette BÉGUÉ, Sauveur GIBILARO, Christian PARIS, Yves VERSAPUECH et Patrica OGRODNIK.







Absents sur la photo : Daniel CADAMURO, Patrick DI BENEDETTO et Patricia POUTREL

PROCHAINE REUNION PUBLIQUE:

Le 12 février 2013 à 19 h, salle Joseph BON, une réunion publique ayant pour thème : « Les déchets dans le réseau » (en liaison avec la STEP - Station d'Epuration), est organisée en collaboration avec le SMEA, pour sensibiliser les entreprises, les industriels et les administrés.

Depuis le 1er janvier 2010, la compétence assainissement a été déléguée au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne (SMEA). Des programmes d'actions sont mis en place et visent à améliorer la qualité des rejets aux réseaux d'assainissement, à fiabiliser le fonctionnement de la station d'épuration et, par conséquent, à protéger le milieu naturel.

La récente réhabilitation de la station d'épuration communale a été l'occasion d'évaluer la qualité des eaux usées qui entrent dans la station et qui conditionneront ses futures performances. Nous souhaitons associer à nos projets les professionnels qui sont susceptibles de rejeter des eaux usées, en présentant notre démarche lors d'une réunion publique ; le but étant d'expliquer les enjeux de la qualité des rejets et le rôle des professionnels.



Nos élus en action

La Communauté de Communes Save& Garonne est gestionnaire de la voirie par délégation de compétence de la commune.

Yves VERSAPUECH
(4ème en partant de la gauche)
avec son équipe voirie
de la Communauté
de Communes en coordination
avec les gestionnaires de réseau
pour le chemin St Jean

epuis 2008, le secteur de Merville a vu une importante remise en état de son patrimoine routier. Durant cette période, près de 70% de voies communales ont retrouvé un très bon niveau. Cette importante remise à niveau a été possible grâce à un diagnostic effectué en 2009 par le service voirie de la Communauté de Communes et une grande implication de celui-ci. Ce diagnostic a permis de classer nos voies par ordre de priorité, afin d'élaborer une planification pluriannuelle de remise en état.

Il est à rappeler que sans le concours du département avec les dotations du pool routier, nous ne serions pas arrivés à une telle avancée.

L'année 2013 sera riche en événements. Dans ses grandes lignes :

« Petits entretiens »

- Réfection ponceau carrefour RD65 / Chemin des Coquelicots (travaux 2012),
- Réfection du garde-corps rue de la Mission (2012/2013),

- Programme de réfection signalisation horizontale (sous-traitance) et verticale (régie),
- Réparation provisoire chaussées et trottoirs Place de la République (en régie ou sous-traitance).

Renforcement et réfection du réseau

- Réfection revêtement chaussée St-Jean/Téoulets,
- Retraitement en place de chaussée Chemin Lezens (après travaux ERDF) et Saoutet,
- Programme de revêtement (enduit superficiel):
 Chemins La Cuco, Mijane, Montèses, du Moulin (après travaux ERDF),
- Chemin du Juge : aménagement de poutres de rive.

Etudes et aménagements urbains

- · Aménagement rue du Boulodrome
- Aménagement rue du Stade / rue des Ecoles (y compris parking)
- · Impasse Mourlanes. ■

Yves Versapuech Adjoint délégué au bâtiment, voirie et service technique

BIBLIOTHÈQUE Nouveautés

Angle mort Ingrid ASTIER

Les collectionneurs
David BALDACCI

Le vin de Bonne-Espérance Jean-François BAZIN

Bals, petits bals Henriette BERNIER

La règle de Quatre lan CALDWELL

Mari et femme Madeleine CHAPSAL

Le sang du temps Maxime CHATTAM

Voile rougePatricia CORNWELL

14

Jean ECHENOZ

Jeux de dupes Nicci FRENCH

Le rituel de l'ombre Eric GIACOMETTI

Cinquante nuances plus sombres (T.2) EL JAMES

Les visages Jesse KELLERMAN

Les joyaux du Paradis *Donna LEON*

La pierre marquée Antonin MALROUX Les roses de Somerset Leila MEACHAM

Amazones

Raphaëlle RIOL

Du rouge aux lèvres Julie ROSELLI

Grands-parents. À vous de jouer Marcel RUFO



Rappel horaires :

> Mercredi:

10h-13h / 15h15-19h15

> Jeudi : 17h-19h

> Samedi : 10h-13h

Nouveautés Plus

Début février, **plus de 1000 livres** empruntés à la Médiathèque départementale **ont été renouvelés**, dans tous les domaines, adultes et jeunesse.

Nous ne pouvons donc pas en faire la liste mais n'hésitez pas à venir les découvrir sur place.





TECHNOLOGIE

ANGEO: un nouveau GPS piéton pour aveugles 100% made in Toulouse

ANGEO Technology, PME toulousaine installée à Merville, vient de commercialiser ANGEO, un GPS piéton innovant spécialement conçu pour orienter les personnes non voyantes et malvoyantes dans leurs déplacements urbains.

NGEO a été confectionné pour rassurer ces personnes dans leurs trajets, car le stress généré par la recherche de la bonne direction est l'une des causes principales du refus de se déplacer seul.

ANGEO est construit autour d'un Smartphone vocal fabriqué en France, doublé d'un panel de services à la personne accessibles au travers d'une plateforme téléphonique. Les bénéfices apportés aux handicapés visuels ont valu à ANGEO le Prix de l'innovation au concours OpenData de la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole en 2012.

ANGEO est né du constat qu'aucun équipement sur le marché n'était en mesure de répondre de manière satisfaisante aux attentes des déficients visuels. Sa mise au point est le fruit de **6 années de recherches** menées en partenariat avec le CNRS, le CNES, des instructeurs en locomotion et des professionnels **de la vision.** Pour cela, ANGEO incorpore des capteurs inertiels qui, à partir des mouvements de la hanche, permettent d'estimer les déplacements, complétant les informations transmises par les satellites et garantissant ainsi la continuité du positionnement. Avec ANGEO, la moyenne de calage est inférieure à 2 minutes.

Toujours pour rassurer les malvoyants et aveugles, ANGEO met en oeuvre un concept innovant inspiré des prévisions météorologiques : chaque instruction est accompagnée d'un indice de fiabilité variant de 0 à 5. Cet indicateur représente le niveau de confiance que l'on peut accorder aux consignes de navigation. Le fonctionnement d'ANGEO inclut également une assistance **téléphonique accessible** sur simple pression d'un bouton grâce à un lien GSM « 2G ». Le téléopérateur peut ainsi suivre les déplacements de son interlocuteur en temps réel et l'assister si nécessaire.

ANGEO Technology ZAC de la patte d'oie - 11 rue de Savoie 31330 Merville 05 62 13 41 57 - www.angeo.fr email:info@angeo.fr



SERVICE **ENFANCE JEUNESSE**

Les enfants de maternelle découvrent petit à petit les secrets de dame nature. Après une visite du magasin de fleurs de Merville et du marché de plein vent pour découvrir la fleur, un apiculteur est venu leur expliquer en quoi consiste son métier et quelle est l'action des abeilles sur l'environnement.

Les enfants de l'élémentaire sont allés à l'Hôtel d'Assezat pour découvrir l'art tout en s'amusant.

Des sorties sportives sont prévues les mercredis 6 et 20 février.

Les écoliers chez la fleuriste





Les apprentis apiculteurs en tenue

Vacances studieuses pour les A.T.S.E.M



n stage sur "l'accueil de l'enfant différent dans les structures petite enfance" a été proposé aux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles de Daux et de Merville

pendant 2 jours dans la salle Joseph BON, mise à disposition par la mairie pour l'occasion. A l'initiative de Pierrette ZANETTI, formatrice, qui a voulu : « transmettre l'expérience de toute une carrière professionnelle dans le secteur petite enfance. Plus précisément sensibiliser les professionnelles des écoles maternelles à l'accueil de l'enfant en situation de handicap. J'essaie de les accompagner vers une réflexion qui leur donnera des pistes mieux adaptés à l'intégration des différents handicaps ».

Au programme:

- Réfléchir aux pratiques professionnelles dans le cadre d'un enfant porteur de handicap et de sa famille,

- Analyser l'importance du travail en équipe.
- L'enfant handicapé et sa famille : contexte de l'annonce du handicap, accompagnement et écoute des parents, place de l'enfant dans la fratrie, les différentes formes de handicap.
- Accueillir un enfant handicapé : place de l'enfant parmi les autres et le regard de chacun, moyens à envisager avec les différents partenaires, présentation de la législation à ce sujet.

Formation intense comme nous le précise Maryse VIVES, ATSEM à l'école maternelle de Daux : « J'ai fait le choix personnel d'assister à ce stage. Je n'ai jamais été mise en situation d'accueillir un enfant handicapé pour le moment. Je vais garder précieusement dans un coin de ma tête toutes ces informations très riches pour en faire part à mes autres collègues. A travers les vidéos et son expérience, la formatrice nous a permis de mieux comprendre l'accueil de cet enfant différent. Nous avons également pu échanger avec les ATSEM de Merville sur nos pratiques, notre quotidien et notre métier en général, ce qui est toujours appréciable. Seul petit regret, c'est que la formation n'ait duré que 2 jours ».



Le Grand Gibier en zone périurbaine



Les chasseurs, fiers de leur prise de 130kg

a chasse du grand gibier (sangliers et chevreuils) dans une zone périurbaine comme Merville est une vraie mission de service public. En effet, les chasseurs permettent la régulation des populations face aux dégâts sur les cultures agricoles, sur les propriétés privées et aux dangers sur les routes (10 à 20 animaux percutés tous les ans sur Merville).

Cas de collision avec un animal sauvage

Lors de déplacements en voiture, le risque de percuter un animal sauvage est de plus en plus grand, le nombre de sangliers ayant beaucoup augmenté ces dernières années dans certaines régions.

Un décret publié le 6 août 2010 a rétabli une franchise de 500 € sur l'indemnisation "dommage matériels", dans tous les accidents provoqués par un animal sauvage. Modification importante : pour les accidents causés par un animal et survenus après le 23 octobre 2010 (loi de régulation bancaire et financière du 22/10/2010), le Fonds de Garantie (FGAO) n'intervient plus dans la prise en charge des dommages matériels causés par les animaux sauvages, le gibier n'appartenant à personne (res nullius). Il indemnisera uniquement les dommages matériels causés par des animaux domestiques dont le propriétaire n'est pas assuré.

Peu de temps avant les fêtes de fin d'année, les chasseurs de l'ACCA de Merville ont prélevé un sanglier de plus de 130 kg sur la commune, à proximité du château de Valentine en bordure de Garonne et à proximité de la RD 2 reliant Blagnac à Grenade.

La majeure partie des accidents de la route avec un animal sauvage sont dus à des sangliers, chevreuils, cervidés, renards, etc.

Seuls les contrats d'assurancesauto souscrits avec les garanties "tous accidents" et "individuelle accident" garantissent ce risque.

Afin d'éviter ce genre d'accident, soyez très attentif aux panneaux de signalisation, ils matérialisent les zones à risque connu, réduisez votre vitesse, gardez toujours un oeil sur le bord de la route, si vous apercevez des yeux briller soyez prêt à vous arrêter en informant les véhicules venant par l'arrière.

Ne cherchez pas à éviter l'animal à tout prix, la majorité des accidents mortels sont davantage causés par l'évitement que par la collision elle-même.

Zones à risques :

- Les routes aux abords de forêts (autoroutes comprises), des haies.
- Les routes bordant des zones de culture (champs de mais, par exemple).

Moments à risques

- L'aube, le crépuscule et la nuit.

La préfecture, la chambre d'agriculture et la fédération des chasseurs mettent la pression sur les chasseurs (un quota minimum est imposé par le plan de chasse chevreuil) afin de limiter ces populations dans ces zones périurbaines pourtant très difficiles à chasser car la circulation est importante, les habitations diffuses nombreuses et les riverains parfois hostiles à la simple vue d'un chasseur.

Organisation d'une battue

La chasse en battue du grand gibier débute pratiquement toujours par "faire le pied", action qui consiste pour un, mais plus souvent pour plusieurs chasseurs expérimentés, à parcourir la lisière des bois, des cultures, les chemins forestiers et les abords des remises connues. Ces chasseurs sont en principe accompagnés d'un chien qu'on appelle "chien de pied". Le but de cette reconnaissance est de localiser avec le plus de précision possible les sangliers suite à leur déplacement de la nuit

Une fois la décision prise d'attaquer un secteur, le responsable organise la battue : rappelle les règles de sécurité, les consignes de tir et attribue un poste définitif à chaque chasseur inscrit sur le carnet de battue.

Une fois la zone encerclée, le ou les traqueurs lâchent les chiens au niveau de l'entrée du ou des sanglier(s).

Les chiens remontent la voie très rapidement, et attaquent le ou les sanglier(s) à la remise. Les sangliers quittent alors la remise et menés par les chiens traversent une ligne de tir. Dans le cas d'un gros solitaire, il refusera souvent de quitter la remise, les chiens se font charger, on dit qu'il est "au ferme". Dans ce cas, il faut à tout prix essayer de le faire sortir, ou le tirer à la remise pour éviter le massacre des chiens. Le tir du sanglier en battue est difficile, car l'animal peut surprendre le chasseur, passer à un endroit où il est impossible de tirer, traverser une route, voir la Garonne, charger le chasseur, franchir la ligne de tir à toute allure, offrant une cible fugace dont il n'est pas aisé d'évaluer la hauteur réelle.

Quand le sanglier est abattu par un posté, les chiens arrivent rapidement sur la bête morte, et c'est là leur plus belle récompense.

Laurent BAGUR Président de l'ACCA



BASKET

Déjà la mi-saison

Voici quelques nouvelles des équipes. Nous vous donnons rendez-vous tous les samedis pour les encourager.

U7 (baby) : équipe de 17 enfants de 4 à 7 ans, toujours très assidus et motivés aux entrainements. Lors de leur 1^{er} plateau, qui a eu lieu à Aussonne au mois de décembre, ils ont participé à tous les ateliers sans défaillir. C'est fatigué mais ravi que chacun est reparti avec une médaille, un jouet et un bon goûter.

Christianne et Johan

U9 (mini poussins): un bon début de saison, avec un engagement en première phase. Douze enfants ravis d'apprendre à jouer au basket. Quatre d'entre eux sont issus des équipes babys et entament leur 3ème

année. Les autres enfants, arrivés cette année, ou juste la saison dernière, apprennent à leur rythme le maniement du ballon et la technique du tir.

À cet âge-là chacun veut son ballon et mettre son panier. C'est donc l'apprentissage du jeu collectif et des placements sur le terrain. Manon, Sébastien et Patricia s'appliquent à former ces jeunes joueurs qui promettent déjà de belles choses au niveau du jeu.

Patricia, Sébastien et Manon

U13 Masculins (benjamins) : c'est une équipe de 11 joueurs en perpétuelle évolution avec une très bonne cohésion de groupe et qui offre chaque samedi un magnifique spectacle.

Jordan

U17 Masculins (cadets) : cette année encore, malgré un durcissement de la sélection (10 équipes contre 20 l'an passé), nos cadets gagnent leur place au niveau régional. Cette équipe a su maintenir son niveau acquis depuis





quatre ans maintenant et a échoué de peu aux portes du top 10. Le début de championnat fut à l'image de leur combativité, abnégation et sportivité. Malheureusement, l'essoufflement de la fin d'année les empêche de se maintenir dans le haut du tableau. Nous souhaitons à cette équipe qui possède beaucoup de qualités, de retrouver le jeu qui nous enchantait.

Geneviève

Seniors filles : une équipe de 12 joueuses s'est formée cette année. Après des débuts difficiles, l'équipe s'est fortement améliorée tant sur le plan technique que collectif. Les matchs, qui se déroulent le vendredi soir, sont de plus en plus agréables.

Jordan

Seniors FSGT: l'équipe seniors FSGT est une équipe mixte crée avec d'anciens joueurs du club et de nouveaux arrivants. Pour le moment nous sommes 1ers de notre championnat, les matchs se jouent en semaine. L'ambiance conviviale ne fait pas oublier que notre but est de finir premier de la phase championnat pour accéder au niveau supérieur. ■

Mickaël



U7 (baby)



U9 (Mini Poussins)

U17 Masculins (cadets)

A.C.V.E

L'Association Cadre de Vie et Environnement de Merville organise son Assemblée Générale le mercredi 13 février à 21h à la salle des fêtes, place du 11 novembre 1918, en présence de Maître CAYSSIALS et de son associé, avocats à la cour.

Par ailleurs si le quorum n'est pas atteint lors de cette Assemblée Générale, une seconde réunion est prévue le samedi 16 février à 10h au rez-de-chaussée de l'Espace JOUVION.



L'AUTAN ET L'HARMATTAN

Apéro culturel



« TOUR DE JEU »

Céline Tainturier, de l'association «Tour de Jeu» nous emmènera à la découverte des cultures du monde au travers de jeux traditionnels des cinq continents.

Les escales promettent d'être ludiques.

Autour du traditionnel verre de l'amitié, nous découvrirons les jeux marquetés par l'ESAT «Château Blanc», partenaire de l'association.



> 19h30 : Exposition de jeux du monde et jeux

> 20h30 : Apéro-culturel, verre de l'amitié et jeux



Mardi 5 février

MERVILLE - Salle du 3ème âge

> Entrée libre * Chapeau * Verre ludique de l'amitié offert



Contes et

Avec Pierre Poadiagué dit Perpi Pat de Tiébélé (Burkina Faso)

Dimanche 17 février MERVILLE – Salle du 3^{ème} âge

> A partir de 17h – Entrée libre – Grignotage



FOYER RURAL Moments privilégiés

Rencontres Parents / Enfants

Les fêtes de fin d'année sont le cadre de moments privilégiés partagés en famille et entre amis. Cette année, le Foyer Rural a organisé un moment de partage entre les parents et les enfants de toutes les sections.

Un instant de convivialité partagé autour de petits goûters où chacun a pu échanger avec les professeurs des sections et les autres parents. Certains même, se sont essayés à la pratique de la discipline pratiquée par leurs chères petites têtes blondes.

Ce fut le cas à l'activité Cirque.



Stages de Cirque

Pour les vacances d'hiver, l'atelier Cirque vous propose des stages pour enfants avec une petite représentation à l'issue de chaque stage. Ils se dérouleront du 25 février au 1er mars.

Pour les enfants de 4 à 7 ans de 10h à 12h.

Tarif : 60€ les 5 matinées

Pour les enfants de 8 ans et plus de 14h à 17h.

Tarif: 90€ les 5 après-midi

Un spectacle aura lieu le vendredi 1er mars à 16h30. Les stages se dérouleront à la salle polyvalente.

Réservations et renseignements : Olivier MAS au 06 78 47 46 44.

La troupe du Manteau Blanc en tournée

La troupe de théâtre du Foyer Rural "Le Manteau Blanc" a entamé une tournée pour présenter sa pièce "La bonnetière de mémé". Après s'être produit l'année dernière, à Merville et à Saint-Cézert et face au succès rencontré, notre troupe a déjà programmé de nouvelles dates: le 26 janvier au Burgaud, le 9 mars à Cadours et le 27 avril à Aussonne. Venez nombreux l'applaudir.

Vide-grenier

Le Vide-grenier du Foyer Rural se déroulera cette année le dimanche 5 mai.

Vous pouvez dès à présent commencer à préparer vos cartons avec les articles qui garniront vos étalages. Dès le mois de mars, nous vous donnerons tous les détails concernant les différents moyens d'inscriptions qui seront mis à votre disposition.



Stage Poterie Enfants

L'atelier poterie vous propose un stage autour du thème "Des masques" le mercredi 27 février. Ce stage s'adresse aux enfants à partir de 7 ans et se déroulera au premier étage de la salle polyvalente, de 14h30 à 17h30.

Le tarif est de 15€ (+ adhésion obligatoire).

Réservations

et renseignements : Annie VANNUTELLI au 05 61 85 17 56 ou au 06 43 02 45 84.

Pour information, le prochain stage aura lieu le mercredi 24/04/2013, thème : "Les boîtes".



A.R.C.L.M InfoS Calendrier des sorties

Contacts:

Georges BÉGUÉ - 0561851067 arclm@dbmail.com Francis DEYRIS - 05 34 52 03 73 francis.deyris@orange.fr

http://arclm.magix.net/website



Février 2013							
Mardi 5	13 h 30	3 h	Le Bor • départ du village	12 km	moyen	F. DEYRIS B. CAZES	
Jeudi 7	13 h 30	3 h	Montech • départ du cimetière	12 km	facile	A. GRIMARD M.THÉBAULT	
Vendredi 8	13 h 30	2 h	15 Sols • départ du Ramier	6 km	facile	G. BÉGUÉ	
Mardi 12	13 h 30	3 h	Bouconne • départ Mondonville	12 km	facile	B.CAZES F. DEYRIS	
Jeudi 14	8 h	5 h	Golfech • départ de Merville (+ visite de la centrale électrique)	10 km	moyen	F. DEYRIS G. DUGAST	journée rando, culture + pique-nique
Mardi 19	13 h 30	3 h	Savenes PR3 • départ de la place du village	12 km	moyen	A. GRIMARD J.P. THÉBAULT	
Jeudi 21	13 h 30	3 h	Bouillac • départ des écoles	12 km	facile	F. DEYRIS B.CAZES	
Vendredi 22	13 h 30	2 h	Larra • départ de l'église	6 km	facile	G. BÉGUÉ	





Randonnée à Boudou le 18 décembre 2012

Prochaine manifestation culturelle: nous profiterons d'une journée rando/pique-nique dans le Tarn et Garonne le 14 février pour visiter la centrale électrique de Golfech.



Le groupe Floréar



ASSEMBLÉE GÉNÉVALE

Jeudi 10 janvier, la salle Joseph BON était bondée pour notre Assemblée Générale.



M. Armand Delpech (debout, le micro à la main), Président du club et les membres du bureau

onsieur le président, Armand DELPECH, a d'abord remercié Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la confiance témoignée au club en accordant l'usage de cette salle pour les diverses activités de l'association. Il a également remercié Madame Chantal

AYGAT, 1ère adjointe et membre du conseil d'administration, présente ce jour-là ainsi que les membres du bureau qui sont la colonne vertébrale de l'association. Une minute de recueillement a été observée pour honorer l'absence de ceux qui nous ont quittés en 2012, Monsieur Robert PARIS et Monsieur Amédée DUPRAT.

Madame Claudie DESTARAC, secrétaire du club, a fait un très beau compte-rendu moral de l'année 2012, puis ce fut Madame Marie-Louise DELPECH, déléguée par Madame Jacqueline FLOUROU, trésorière, qui nous présenta le compte-rendu financier : il maintient un bon équilibre. Toutes les deux ont été très applaudies par l'assemblée. Le club s'est agrandi de 14 nouveaux adhérents.

Une surprise nous a transporté en Espagne avec le groupe Floréar de Tournefeuille. Son spectacle de danses sévillanes nous a fait vivre intensément un moment de vie andalouse avec claquettes et castagnettes sous des robes somptueusement colorées. Les spectateurs enthousiastes ont accompagné le rythme en claquant des mains, le tout se terminant sous un tonnerre d'applaudissements.

A vos agendas

Prochain loto: lundi 4 février à 14h30

Concours de belote : mercredis 13 et 27 février à 20h30

La Chorale paroissiale «Les enfants de Merville» tiendra son Assemblée Générale annuelle le jeudi 7 février 2013, à 21h00, à la salle du 3^{ème} âge.





AMCAPLA

Première Assemblée Générale

suite aux nouveaux statuts

L'Association Mervilloise des Commerçants, Artisans, Professions Libérales pour l'Avenir (AMCAPLA), souhaite assurer sur la commune de Merville un lien convivial et constructif entre les différents acteurs de la vie économique.

lle veut être aussi un interlocuteur privilégié pour les élus de la commune et les partenaires extérieurs. Elle propose enfin des animations dans l'intérêt des citoyens Mervillois.

Créée en 1996, AMCAPLA regroupe des personnes physiques ou morales ayant le siège social de leurs activités ou exerçant une activité professionnelle sur la Merville.

Tout au long de l'année 2012,

l'association a permis à ses adhérents de se retrouver et d'échanger sur leurs activités, a organisé la soirée du Feu de la Saint-Jean conjointement avec le Comité des Fêtes, a participé aux rencontres avec l'association des commerçants de la Communauté de Communes « Atouts Save et Garonne » qui travaille entre autre sur l'OMPCA (article dans un prochain Merville Actualités).

L'association tient sa première Assemblée Générale depuis la création de « Atouts Save-et-Garonne » et de ses tous nouveaux statuts. Elle invite toutes les **entreprises**, **commerces**, **artisans**, **professions libérales** mervillois à participer à cette rencontre et à partager le verre de l'amitié le lundi 11 février 2013 à partir de 20h30 dans la salle du restaurant Safran et Basilic (rue de la Brasserie).



CONSEIL PAROISSIAL DE MERVILLE

Notre église est fermée!

Le 19 décembre 2012 un arrêté municipal a confirmé la fermeture de l'église, les plâtres du plafond menaçant de tomber. Cela faisait longtemps que cette situation était connue mais son aggravation a nécessité d'appliquer le principe de précaution et toutes les fêtes de Noël en ont été modifiées.

La messe de la Nativité du 24 décembre a dû être célébrée dans la salle polyvalente, transformée magnifiquement pour l'occasion en cathédrale par tous les membres de la communauté catholique et les agents de la commune.

Les 300 personnes qui ont assisté à cette messe ont tout de même apprécié cet arrangement et la cérémonie fût très digne et très recueillie.

Le traditionnel concert de Noël de l'Ecole de Musique a du être lui aussi reporté à la dernière minute à la salle polyvalente, dont l'acoustique n'est pas le point fort.

Nous remercions la municipalité et notamment la 1ère Adjointe qui, dans l'urgence, a mis à notre disposition la salle polyvalente et le personnel municipal pour les divers travaux d'aménagement, notamment les podiums et les chaises.

Toutes les messes et cérémonies sont temporairement transférées à Daux, ce qui est un peu contraignant, surtout pour les personnes âgées mais permet de continuer nos activités. Ceci pose aussi des problèmes d'organisation et de gestion des matériels restés dans l'église et dont l'accès est règlementé par mesure de sécurité.

Nous espérons que les travaux nécessaires seront réalisés rapidement afin de limiter la fermeture de notre église. ■





Le moto Club associatif Mervillois

tiendra son Assemblée Générale le vendredi 15 février 2012 à partir de 19h30 salle du 3^{ème} âge (face à l'église) et se propose d'accueillir à partir de 20h30, toutes celles et ceux qui souhaiteraient s'informer ou adhérer au moto club.





Banda Tapas Cymbales

Pour la troisième année consécutive la Bandas Tapas Cymbales 2012 a apporté sa contribution au Téléthon à Grenade.



'est par cette fraîche soirée du vendredi 7 décembre que le cortège composé des officiels, de la Banda Tapas Cymbales, et des majorettes de Dieupentale, est parti en musique depuis la halle jusqu'à la salle des fêtes. Après l'ouverture officielle du Téléthon c'est à tour de rôle que les majorettes et la

Banda ont animé la première partie de soirée, avant de laisser la place à un super loto au bénéfice du Téléthon bien sûr.

Pour terminer la soirée, une collation fut servie aux majorettes et à la Banda dans un excellent esprit de convivialité.

.



BVAM 31

Rencontre Citoyenne

S.E.L : Système d'Echange Local, une forme de solidarité qui place l'être humain au cœur de l'échange et crée du lien social.

haque adhérent échange un bien, un savoir ou un service dans le cadre d'un réseau local. Il n'est pas question d'argent : on peut échanger 2h de garde d'enfant contre une initiation à la guitare, bricolage contre des plants de légumes, cours de français contre cours de cuisine, dépannage informatique contre gâteau maison, etc. Tout le monde a quelque chose à donner et à recevoir en retour.

Madame Catherine TIZON, responsable de "Perle de Sel " à Villemur-sur-Tarn, viendra nous parler de son expérience et répondre à vos questions le :

Mardi 12 février à 21h Entrée libre Salle du 3^{ème} âge – (face à l'église)

Échange verre de l'amitié contre votre présence. Soirée proposée par BVAM 31 dans le cadre de ses rencontres citoyennes.





FNACA

Un moment convivial et festif

Rentrée gourmande pour les Anciens Combattants de la FNACA qui se retrouvaient tous autour du Président André SIMON pour partager un moment convivial et festif.

n effet, l'Epiphanie arrivant, nous en avons profité pour partager un petit buffet dînatoire avec au dessert des galettes des Rois.

Mais avant tout, le Président a souhaité faire un petit discours remerciant les participants, leur présentant ses vœux, en leur augurant une bonne saison associative 2013. Puis place au plaisir des papilles!

IL RESTE 4 PLACES POUR LE VOYAGE EN CORSE DE JUIN!

L'Amicale des Anciens Combattants organise un voyage en Corse (en avion) du 9 au 15 juin 2013 et il reste encore 4 places à pourvoir. Les personnes intéressées peuvent entrer en contact avec André SIMON en appelant le 05 61 85 00 78 et obtiendront ainsi tous les renseignements nécessaires. ■



M. André SIMON, Président de la FNACA, s'adressant aux membres de l'association



COMITÉ DE JUMELAGE

Merville / Bergantino

Au nom du Comité de Jumelage de Merville et de celui de Bergantino, nous tenons à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.

Cette année commence plutôt bien puisque le voyage à Rome du mois d'avril réunit 45 participants.

Divers rendez-vous sont programmés:

- le vendredi 8 février à 18h : Assemblée Générale, salle Joseph BON
- le vendredi 22 mars à 20h30 : soirée découverte de Rome et ses environs, salle Joseph BON. Gratuite et ouverte à tous.



Le Château Saint-Ange

Groupe majoritaire

ace à l'augmentation démographique de notre territoire, certains établissements scolaires saturent et notamment le collège d'Aussonne. La solution proposée, visant à répartir les collégiens de Merville sur deux collèges (Grenade et Aussonne) ne répond pas aux attentes de la population. En conséquence, le groupe majoritaire a proposé le vote d'une motion lors du dernier Conseil Municipal, demandant au Conseil Général de bien vouloir porter une nouvelle réflexion sur ce dispositif.

Concernant notre école maternelle, pour répondre aux besoins immédiats de la rentrée scolaire de septembre 2012, nous avons dû implanter un préfabriqué qui accueille une classe et un dortoir.

En prévision des besoins futurs de l'école élémentaire et afin de ne pas avoir à réagir dans l'urgence, nous lançons la construction d'une extension de deux classes supplémentaires.

Extrait de la motion :

Monsieur le Président,

Telle que proposée, cette modification génèrerait la division de notre commune en deux secteurs. Ce découpage induirait pour les enfants de Merville des perturbations qui viendraient rompre leur stabilité sociale, affective et

éducative.

Les acteurs de la vie associative culturelle et sportive ont organisé leurs activités en lien avec les horaires et la proximité du collège d'Aussonne. Cette nouvelle répartition sur deux collèges remettrait en question le travail de nombreux bénévoles.

La commune a développé en collaboration avec le collège d'Aussonne plusieurs services aux familles (CLAS, CLAE). Afin de garantir l'équité à tous nos collégiens, nous serions amenés à créer ces services également sur le collège de Grenade. Ceci induirait une augmentation de nos coûts de fonctionnement et une réorganisation des services...

Le découpage de notre commune en deux secteurs entrainerait de nombreux désagréments pour Merville. Nous vous demandons d'œuvrer pour que la cohésion et l'unité de notre commune perdure en conservant l'affectation des collégiens de Merville sur le collège d'Aussonne.

> Les conseillers municipaux «Rassembler & Réussir Merville»

Groupe minoritaire

n ce début d'année nous regrettons plus que jamais le manque de perspective proposée par la majorité: nous attendons toujours le séminaire de réflexion sur les besoins à long terme promis en mars 2012.

Les acquisitions foncières menées résultent d'accords conclus il y a plus d'un an, les travaux réalisés étaient déjà décidés en 2011.

Les dépenses de fonctionnement s'envolent , les mervillois commencent à subir les conséquences du manque d'efficience de la majorité : poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles) sacrifié; adhésion précipitée au service urbanisme de la Communauté Communes Save et Garonne; évolution de la carte scolaire(accès collège d'Aussonne)subie comme une fatalité bien que le Conseil Général ait donné à M le Maire l'occasion de défendre une autre solution.

Quand allons nous passer d'une gestion au jour le jour à une véritable démarche prospective pour anticiper et agir pour notre avenir ?

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers (Sapeurs-pompiers de Grenade: 0562104180)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade: **0562799370**)

- Urgence sécurité Gaz (GrDF): 0800 47 33 33
- Urgence/Dépannage EDF: 0810 33 30 81
- LA POSTE: 0534529521 M. le Curé: 0561826135

■ Mairie de Merville

- · Accueil: 0562134100 accueil.mairie@merville31.fr
- · Adjoint de permanence: 06 85 55 66 22
- · Service Communication: 05 62 13 41 13 communication@merville31.fr
- Bibliothèque: **0561856745**
- Police municipale: 05 62 13 41 16
- Coordonnateur de la Vie Associative : 0534529810 relais.associatif@merville31.fr

■ SIVU RIVAGE

- Accueil: 05 62 13 40 95
- Service Emploi/Point Information Jeunesse: 0965370993

■ Enfance & Jeunesse

enfance.jeunesse@merville31.fr

- Secteur Enfance et Animations Sportives: 0534528033
- Secteur Jeunesse: 0561998695
- Permanences inscriptions au Centre de Loisirs (176, rue des écoles) tous les lundis soir et mardis matin en période scolaire
- Maison des Jeunes: 0561998695 maisondesjeunes@merville31.fr
- · Directeur école maternelle: 05 34 52 90 53 • Directeur école élémentaire: 0534528030
- · Cantine: 05 34 52 80 32 · Crèche: 0561851989

Divers

- Déchetterie de CORNEBARRIEU: 0561858973 Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 10h -12h et 13 h 30 - 18 h, samedi et dimanche: 10 h - 18 h (sans interruption).
- Fermée le jeudi et les jours fériés
- Déchetterie de GRENADE: 0561823503 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi: 9h -12h et 14h -18h, dimanche: 9h -12h et 13h -17h. Fermée le mardi et les jours fériés
- · Caisse d'Allocations Familiales: 0810 25 31 10
- Assistant social
- sur rendez-vous à Grenade: 0561710350
- ADMR de Grenade: 0561828112
- · Communauté de Communes

Service technique: 0561826374 Services administratifs: **0561828555**

• Office de Tourisme: 0561829385

Cimetière

Nous déplorons régulièrement la disparition de plaques funéraires et de fleurs dans nos 2 cimetières, plus particulièrement à celui d'Embrusq. Nous appelons donc au respect des familles des défunts.



PHARMACIES DE GARDE*

Février 2012

Dim 3 LE MORTIER DE JADE

49 rue de la République 31700 BEAUZELLE 05 61 59 72 60

Dim 10 **RAFFIN**

Route de Toulouse 31330 GRENADE 05 61 21 72 30

Dim 17 **SARTHE**

306 avenue de la République 31840 AUSSONNE 05 61 85 00 12

Dim 24 **BERNON-FERRER**

23 rue Gambetta 31330 GRENADE 05 61 82 61 23

Pendant la semaine à partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à:

La pharmacie de nuit 76, allées Jean Jaurès à Toulouse Tél.: 0561623805

État civil

Naissances

- · Youssef OUKHADA le 21/11/2012
- Tom BRUSAU-CUELLO le 25/11/2012
- Lou HOLLANDER le 27/11/2012
- Maël LEBALLEUR le 27/11/2012 • Paul WEYMULLER le 10/12/2012
- Juliette AUBINEAU le 11/12/2012
- Kyllyan BUREAU le 12/12/2012
- Matteo COIGNARD le 13/12/2012
- Eléna LAMY le 21/12/2012
- · Amalia SABRAN le 27/12/2012
- Timéo MARTRES-CHAUSSON le 29/12/2012
- Romane PLOUZEAU le 29/12/2012
- Erwan GODILLOT le 31/12/2012

Décès

Albert ESQUINES le 13/12/2012 à l'âge de 92 ans

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la mairie

- > Lundi, mercredi et jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
- > Mardi, vendredi et samedi:
- 9 h -12 h

Vous pouvez nous contacter

Téléphone : 05 62 13 41 00 Courrier: place du 11 novembre 1918 31 330 Merville Email:

accueil.mairie@merville31.fr



Nous vous donnons rendez-vous sur:

www.merville31.fr



Dentiste de garde le dimanche: 0561548080

Directeur de la publication: Bernard TAGNÈRES, Maire de Merville • Comité de rédaction: Communication, mairie de Merville RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13



Carnaval de Merville 2013 Thème libre

Samedi 23 mars

Cette année, le basket
mervillois, en collaboration avec plusieurs
associations de Merville, organise le carnaval.
Défilé et différentes animations sont au programme!
Afin de terminer cette journée dans la joie et la bonne
humeur, nous vous proposons une auberge espagnole*
ainsi qu'un grand bal masqué durant lequel aura lieu un concours
de déguisements : familles, couples, célibataires...

Pour tous renseignements: Christianne DA COSTA au 06.16.23.17.62 ou cricri515@free.fr

Tous à vos déguisements!

(*chacun amène un plat et nous mangeons tous ensemble)



SALON ARTS ET CREATIONS

Ce salon, qui se tient tous les deux ans, aura lieu le dimanche 24 mars 2013, à la salle polyvalente de Merville.

ette année, l'accent veut être mis sur le côté artistique comme doit l'être ce salon. La commission de sélection apportera donc une attention toute particulière aux dossiers de candidatures déposés.

De plus, afin d'éviter des stands «blancs» pour des non-venues de dernière minute, la commission a instauré un système de caution en plus du droit de place (chèque de 30€ pour la caution et chèque de 10€ pour la place), chèque de

caution qui sera restitué si l'exposant est présent. Les dossiers de candidature peuvent d'ores et déjà être téléchargés sur le site de la commune www.merville31.fr ou bien demandés auprès du relais associatif à l'adresse suivante :

relais.associatif merville31.fr

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 25 février 2013.

La commission